



## Communiqué de presse

### **Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle partenaire de la Fête pour tous au Mondial Air Ballons à Chambley du 21 au 30 juillet**

Dans le cadre de la Fête pour tous dont l'objectif est de permettre aux publics dits fragiles (personnes handicapées, enfants malades, personnes à mobilité réduite (PMR)...) de participer à un vol en montgolfière, des vols leurs seront spécialement dédiés ainsi qu'à leurs proches. Ces vols s'inscrivent au titre de la convention entre le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Pilâtre de Rozier Organisation.

Les bénéficiaires de ces vols font partie des associations suivantes : Association des Paralysés de France (APF), Association pour la Recherche et les Etudes dans les Maladies Infantiles Graves (AREMIG), Office d'Hygiène Sociale (OHS), Association pour le Don d'Organes et de Tissus Humains (ADDO), Réseau lorrain pour la Prise en charge de la Sclérose en plaques (LORSEP), ligue Handisport, Blouses Roses ...

Deux ballons seront spécialement affrétés pour cette opération. Tous les pilotes de ces organismes agréés sont spécifiquement formés, et entourés d'une équipe dédiée, tous habitués au contact des publics fragiles. La nacelle est spécialement conçue et homologuée avec une porte latérale ouvrante et des sièges équipés de harnais, permettant ainsi le transfert rapide des passagers et leur meilleur confort.

Cette initiative mise en place par les organisateurs du Mondial Air Ballons en partenariat avec le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle regroupe tout un ensemble d'actions en complément des vols en montgolfière :

- une campagne de promotion sur l'accessibilité de la fête pour tous
- la Spécialisation d'une entrée et d'un parking réservés pour les personnes à mobilité réduite au plus près des animations
- un accès «carrossable» aux animations du site
- un poste de secours sur site
- la mise en place d'une signalétique de sensibilisation au handicap sur une portion de la barrière le long de l'aire d'envol (portion du «balcon» réservée en priorité aux personnes en situation de handicap)